



Règlement Bourses aux Jouets, Puéricultures et Vêtements
d'Hiver Enfants
du 27 et 28 Novembre 2021

1/ Dépôt des articles le vendredi 26 Novembre 2021 à la salle des fêtes de Brussieu de 9h à 12h30 et de 13h30 à 20h.

2/ La dépose des articles coûtera **5 €** aux familles non-adhérentes.

3/ La dernière taille de vêtements acceptés sera la taille 34 / 16 ans. Les vêtements adultes seront refusés.

4/ Pour chaque famille, il sera accepté une liste de 26 vêtements, une liste de 26 vêtements jouets et une liste de 26 articles de puéricultures (chaise haute, lit bébé, vêtements de grossesse, etc...).

	Refusé		Accepté
	Sous-vêtements, Lots vêtements Vêtements été		Ensemble Veste/Jupe Ensemble Veste/Pantalon Vêtement de grossesse

5/ Pour tout dépôt, fournir une liste détaillée des articles à votre nom ainsi que le prix de vente souhaité.

6/ **Tout vêtement décousu, taché, troué ou sale sera refusé. Il en va de même pour les accessoires sales ou cassés, et les chaussures sales ou abîmées.**

7/ Il n'est pas nécessaire d'être adhérent pour acheter.

8/ Vous devez impérativement récupérer vos invendus le dimanche 28 Novembre 2021 entre 18 h et 19h à la salle des fêtes de Brussieu. C'est à ce moment-là, que vous sera remis l'argent de vos articles vendus, **sur présentation de la feuille de dépôt.**

Passé ce délai les vêtements non récupérés seront donnés à une association caritative.

9/ Pour couvrir ses frais, l'Association prendra **15%** sur les ventes.

10/ L'association décline toute responsabilité sur les pertes et les vols, nous ne rembourserons aucun article manquant.